

Zeitschrift: Cahiers du Musée gruérien
Herausgeber: Société des Amis du Musée gruérien
Band: 9 (2013)

Artikel: Chränzltracht : l'habit de fête des jeunes filles en Singine
Autor: Werlen, Franziska
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1047976>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Franziska Werlen est conservatrice du Musée singinois à Tavel. D'origine haut valaisanne elle travaille aussi pour le Musée du Lötschental (VS) et le Musée et Château de Spiez (BE).

Chränzltracht

L'habit de fête des jeunes filles en Singine

Fortement médiatisées, les processions de la Fête-Dieu en ville de Fribourg, en Valais ou à Baden sont bien connues en Suisse. Moins célèbres, celles des communes singinoises de Guin, Heitenried et Tavel se caractérisent pourtant par la participation de jeunes filles portant un costume spécifique appelé Chränzltracht en dialecte alémanique singinois. Des spectateurs non avertis peuvent s'étonner de voir lors de la Fête-Dieu un costume aussi coloré et plutôt inhabituel, voire carrément exotique. La procession, qui a lieu en Singine également lors de fêtes mariales, met en évidence ce costume. Il fait figure d'exception intéressante dans le riche paysage des costumes folkloriques portés en Suisse.

Définition

Le costume de fête historique est désigné par plusieurs expressions¹: costume de fête des jeunes filles, costume de chemin de croix ou de procession, costume de la fiancée ou de mariage et finalement *Kränzle* ou plus précisément *Chränzltracht*. Cette dernière dénomination souligne un seul des traits qui le caractérisent, la coiffe ou *Chränzli*, alors que d'autres éléments font sens dans chacune des circonstances précises où le costume est porté. L'usage s'est constamment modifié au cours des derniers siècles et le costume apparaît actuellement encore dans plusieurs contextes distincts, ce qui explique la diversité de ses dénominations. La couronne, *Chränzli*, parfois appelée coiffe ou tiare en français, en est l'élément le plus remarquable ce qui va favoriser le terme *Chränzltracht* (costume au *Kränzle*) pour la tenue dans son ensemble.



Chränzli, vers 1980.
©Primula Bosshard. Musée singinois

¹ J'utilise le terme «historique» pour parler du costume tel qu'il se présente avant le mouvement de rénovation et de simplification des costumes suisses qui a eu lieu sous l'impulsion d'Ernst Laur, cofondateur de la Société suisse des costumes.

Les éléments caractéristiques

Ds *Chränzli* désigne dans le dialecte alémanique une petite couronne. Cette parure se compose d'une calotte de feutre noir surmontée d'une couronne de paillettes brillantes. D'autres costumes en Suisse comportent une telle

coiffe, notamment le costume de mariée (*Hochzeitstracht*) du Lötschental ou d'Evolène (VS) ou celui de la vallée du Hasli dans l'Oberland bernois. Le fait qu'il s'agisse de tenues de mariage permet de comprendre le symbole de la couronne. Utilisée depuis le XV^e siècle, elle signale la virginité, raison pour laquelle elle n'est donc plus portée au-delà du jour du mariage. Contrairement à ce qui est pratiqué en Allemagne, les anciens costumes de mariage ne sont plus portés en Suisse que dans un cadre folklorique, à quelques exceptions près, dont celle de ce *Chränzli* singois.

Ds Chrös est une collerette en forme de fraise. Teintée de bleu, cette parure du cou est étonnante. A la mode en Espagne au XVI^e siècle, la fraise fait ainsi remonter le costume singinois à plusieurs siècles. Toutefois, la présence de cet accessoire témoigne aussi d'une évolution et des contacts avec les modes en vogue en Europe, ceci même en étant au cœur de la Suisse rurale.

D Trütsch, la tresse, n'est pas constitutive du costume avant le XIX^e siècle, comme en attestent les images qui nous sont parvenues. Aujourd'hui les fillettes portent aussi les cheveux nattés. Des rubans de laine verte sont insérés dans leurs tresses pour augmenter leur volume.

Ds Ginggi ou *Agnus Dei* est le seul bijou porté avec ce costume. Le médaillon est constitué de deux coquilles de tôle d'argent reliées par une torsade métallique; il peut atteindre le diamètre de 16 cm et ne passe donc pas inaperçu. Le motif gravé ou repoussé dans le métal n'est pas un agneau comme le nom le laisserait supposer, mais représente d'un côté le monogramme du Christ et de l'autre celui de Marie². La dénomination *Agnus Dei* explique son origine. Des amulettes en cire, moulées en forme d'agneau et bénites par le pape ont été rapportées des pèlerinages à Rome. La tradition populaire leur confère une vertu protectrice. Ces figurines de cire moulée étaient placées dans des boîtes en bois ou en argent pour le transport. Le contenant en métal ouvragé est devenu un bijou en soi et a perdu sa fonction utilitaire.

Le costume, un message codé

En pays catholique, beaucoup d'éléments du quotidien sont marqués de symboles religieux. Il en va de même pour le costume et pour les codes vestimentaires. S'ils sont respectés en tant que tradition, ces codes ne font plus toujours sens aujourd'hui.

Chränzli oder Kränzli?

Dans les textes écrits en allemand sur le costume singinois, la dénomination utilisée est *Kränzle*. Cette pratique a prévalu dans la mesure où l'écrit utilise la langue standard. Mais depuis que le dialecte n'est plus déconsidéré, l'utilisation de la graphie *Chränzli* prévaut car elle est plus fidèle à la prononciation locale du mot.

(Communication de Christian Schmutz, dialectologue)

² Voir plus bas l'utilisation de ces symboles.

En 1994, la société Deutschfreiburger Heimatkundeverein a publié l'ouvrage *Sensler Trachten* de Moritz Boschung (1945-2010). L'auteur y décrit chacun des costumes du district de la Singine dont le *Chränzli*tracht. Sa recherche détaillée a fait le tour de tous les aspects de ce costume, si bien que l'article publié ici n'a pu que compléter ses données avec quelques éléments récents.

Femme Mariée (Canton de Fribourg), en Singine. Lithographie aquarellée attribuée à Mathias Gabriel Lory (1784 - 1846). E-0018



La couronne ou *Chränzli*, symbole de la virginité, était portée par les femmes non mariées à l'occasion des jours de fête jusqu'à celui de leur mariage. Aujourd'hui le costume avec la couronne est porté par des fillettes (*Chränzlitöchtern*). Du fait de leur jeune âge pourtant, leur statut de fille non mariée est une évidence qui n'a donc pas besoin d'être signalée par la tenue vestimentaire. La couronne prend sur leur tête une autre signification, celle d'une tradition régionale.

Le col de velours noir appelé *Göller* se retrouve dans beaucoup de costumes de fêtes des femmes de Suisse alémanique. Le costume du dimanche de la Singine, qui a été reconstitué au début du XX^e siècle sur le modèle du *Chränzli*tracht, comporte lui aussi cette pièce entourant la base du cou. Avant le mariage, il s'agit d'un col bordé de velours noir alors que le col de la femme mariée est orné d'une broderie à points plats.

Le médaillon ou *Agnus Dei* d'argent est gravé sur une face du monogramme du Christ IHS, et sur l'autre de celui formé par les lettres du nom MARIA. Avant le mariage, le médaillon est porté avec le monogramme de Marie visible, alors que la femme mariée porte le signe IHS tourné vers le devant. Il est difficile de dater l'apparition de cet usage. En effet, sur les images du XVIII^e et de la première moitié du XIX^e, le monogramme du Christ est souvent visible même si la couronne portée sur la tête marque l'état de célibataire.

Des bandes jaunes appelées *Chädere* ornent la longue jupe rouge. Aujourd'hui, deux bandes horizontales sont cousues sur tout le tour de la jupe. Des robes avec un plus grand nombre d'ornements sont citées comme une exagération que l'Etat a limité dans les lois somptuaires³. On peut en déduire que ces bandes jaunes ont autrefois constitué un signe ostentatoire de la richesse de la jeune fille.

Récemment, les bas ont également pris de l'importance comme signe distinctif. Les fillettes de Guin et Heitenried les portent bleus, celles de Tavel habillent leurs jambes de blanc. Dans cette dernière localité, la décision d'adopter les bas blancs pour tout le groupe de filles en costume a été prise il y a déjà un certain temps, alors qu'à Heitenried ce n'est qu'en 1986 que le changement du blanc au bleu a été décidé. Aucune illustration connue ne montre le costume de fête singinois historique avec des bas bleus; ils sont toujours représentés en blanc. En revanche, plusieurs exemples de vêtements de travail comportent des bas bleus ou rouges. Bleu ou blanc? Il n'y a donc pas de règle, si ce n'est que la couleur permet uniquement de repérer à quel groupe local appartient la personne qui porte le costume.

Des usages en mutations

Les costumes de fêtes sont des vêtements de grand prix. Il ne faut pas oublier que seules les familles aisées et de la petite bourgeoisie locale pouvaient s'offrir de telles tenues. Les costumes portés aujourd'hui sont en revanche pour la plupart la propriété de la paroisse ou de la Confrérie du Rosaire du lieu. Le niveau social et économique des filles qui les portent ne joue donc plus aucun rôle.

Il semble admis aujourd'hui que le *Chränzlitracht* a été porté sur tout le territoire de l'actuel district de la Singine comme habit de fête, sans fonction religieuse particulière. Bien évidemment, en terre catholique, les jours de fête sont

³ Archives de l'Etat de Fribourg, Mandatenbuch 3, p. 97 (selon BOSCHUNG, Moritz: *Sensler Trachten*, Freiburg, 1994, p. 56.



Femme en costume de la Singine. A l'occasion du baptême, le nouveau-né est protégé par une pièce de tissu, la taie de baptême, sur le trajet de la maison à l'église.
Aquarelle anonyme, vers 1820. T-344



Femme en costume de la Singine. Procession.
Aquarelle anonyme, vers 1820. T-343

presque tous liés au calendrier liturgique et le costume en question a donc été porté lors de toutes les fêtes paroissiales ainsi que comme robe de mariée. Les pièces principales de ce vêtement accompagnent toute la vie de la femme et seuls quelques éléments de la parure varient en fonction de l'état civil. Des jupes ont donc été rallongées pour suivre la croissance des filles ou simplement réutilisées pour les petites de la génération suivante.

Le *Chränzlitracht* a été relié délibérément à la liturgie au milieu du XIX^e siècle à Guin, Heitenried et Tafers, afin d'éviter sa disparition. Dès lors, il n'existe plus que dans ces trois paroisses où il est porté lors des processions; d'où le nom *Kreuzgangstracht* ou littéralement «costume de chemin de croix», parce que les processions qui déambulent autour de l'église sont toujours précédées de la croix. Aujourd'hui les fillettes en costumes – les *Chränzlitöchter* – participent à



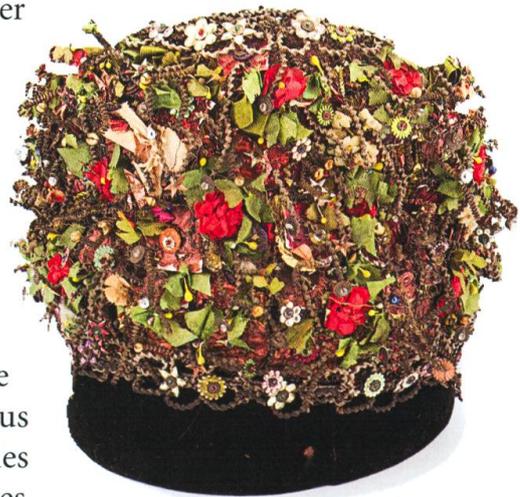
la Fête-Dieu, aux fêtes mariales et à leur fête particulière. Les processions se limitent, dans toutes les autres circonstances que la Fête-Dieu, à quelques dizaines de mètres parcourus en cortège pour entrer dans l'église. Aujourd'hui il n'est plus exigé que les fillettes soient catholiques et la coutume a pris une dimension de tradition locale qui dépasse complètement le cadre religieux.

Comme le costume n'est pas *a priori* une tenue liturgique, il est aujourd'hui à nouveau porté pour des occasions profanes. Les filles sont également fières d'arborer leur costume si particulier lors de déplacements hors de leur district. Les responsables des *Chränzlitöchter* de Guin, Heitenried et Tavel ont récemment publié quelques règles à ce propos sur les sites internet des paroisses.

Un vêtement en transformation

Les images nous montrent que le *Chränzli*, la couronne de brillants, n'a pas toujours eu la forme d'une demi-sphère, mais avait autrefois une forme plus cylindrique. De tels *Chränzli* ne se trouvent pas dans les collections des musées mais il en existe en mains privées. La couronne, considérée comme classique, s'arrondit sur le dessus et les exemplaires les plus récents sont moins hauts. Les couronnes actuelles sont confectionnées en matériaux plus légers, notamment de la feuille d'aluminium, ce qui les rend plus agréables à porter. Refaites le plus souvent en réparant d'anciennes coiffes, elles sont aussi garnies de nouvelles paillettes. Autre changement, la disparition

Procession de la Fête-Dieu à Guin, Singine, 1928. Photo Pierre Aeby. Fédération nationale des costumes suisses. DIV-00212



Chränzli, autour de 1900.
©Primula Bosshard Musée singinois

Ernst Laur (1871–1964) a été le président de la Société suisse des costumes fondée en 1926. Son objectif était d'insuffler une nouvelle vie aux costumes paysans. Dans les années 1920–1930, la société a mené une politique de simplification et de codification des costumes. L'effet de cette action se fait sentir également en Singine où un costume féminin du dimanche est recréé sur la base du *Chränzli*. Toutefois ce dernier costume a pu se maintenir avec tous ses éléments anciens, grâce au fait que, depuis le milieu du XIX^e siècle, il fait partie intégrante de grandes fêtes religieuses.

des larges rubans lacés sur la poitrine, en soie damassée multicolore. Aujourd'hui le corsage se ferme par des liens de coton rouge, une autre adaptation pratique introduite dans les années 1920 à 1930.

Valeur emblématique pour la Singine aujourd'hui

Le *Chränzli* est porté aujourd'hui essentiellement à l'occasion des fêtes religieuses. Les femmes qui participent à une procession choisissent librement d'en faire l'expression de leur foi chrétienne, mais le port du *Chränzli* va au-

Journée de fête des jeunes filles en costume de la Singine, Tavel, le 7 octobre 2012. Musée singinois



delà de la participation à la liturgie. Pour les femmes qui le portent, c'est un acte de représentation de soi, un emblème de l'histoire et de la culture du district de la Singine, telles qu'elles sont vécues au quotidien. Comme le dialecte, les traditions festives, le paysage naturel et cultivé ou le bâti ancien, le costume constitue pour les Singinois une des formes d'expression de leur région.

La participation au cortège des filles en costume est ouverte à toutes, catholiques croyantes ou non, et cela même lors d'une fête aussi spécifiquement confessionnelle que la Fête-Dieu. Le port du costume est de ce fait devenu un geste d'intégration car la procession est une occasion privilégiée pour planter ses racines dans la culture locale. Le *Chränzlitracht* devient ainsi le symbole d'une culture ouverte, pratiquée avec fierté.

Bibliographie

- BOSCHUNG, Moritz ▶ *Sensler Trachten*, Freiburg, 1994.
SCHWALLER, Esther ▶ «Die Herstellung des ‚Kränzli‘ für die Sensler Kränzlitracht», in *NIKE-Bulletin*, 4/2010, pp. 30-33.